

Médiateur social en milieu scolaire

<p>France Médiation, réseau d'acteurs de la médiation sociale met en œuvre avec ses adhérents un projet d'expérimentation de « Médiation sociale en milieu scolaire ». Il s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet du Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse portant sur la « prévention et lutte contre le harcèlement à l'école ». Son portage repose sur un binôme constitué par l'association <i>France Médiation</i>, pour la mise en œuvre des actions de médiation sociale, et par la <i>Fondation Nationale de Sciences Politiques (FNSP)</i>, pour l'évaluation. Le projet est fondé sur un partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de la Ville (SG-CIV et ACSÉ) et le Ministère de l'Intérieur (SG-CIPD).</p> <p>Le projet consiste en l'expérimentation d'un dispositif global de médiation sociale en milieu scolaire à l'échelle nationale. Il porte sur 160 établissements scolaires (collèges et écoles élémentaires) répartis sur 40 sites et concerne potentiellement à ce titre environ 28 500 élèves.</p> <p>Le principe est de toucher les différentes parties prenantes du milieu scolaire (élèves, équipes pédagogiques, parents) et d'agir sur les liens entre les acteurs présents dans l'environnement de l'élève et de l'établissement.</p>	
EMPLOYEUR	Opérateurs de Médiation sociale adhérents au réseau France Médiation
INTITULE DE POSTE	Médiateur-trice social-e en milieu scolaire
DESCRIPTION GENERALE DU POSTE	<p>Le contexte</p> <p>Face au harcèlement à l'École, la médiation sociale en milieu scolaire, vise à réguler les comportements à risques, dans et aux abords des établissements scolaires, à réduire la violence et l'absentéisme, à renforcer l'expression citoyenne.</p> <p>Il existe actuellement différentes formes de médiation sociale en milieu scolaire (médiation par les pairs, médiation école-famille, médiation sociale aux abords des établissements scolaires).</p> <p>L'enjeu est de parvenir à créer au sein des établissements, une culture commune de la médiation, notamment à travers la médiation par les pairs.</p> <p>Les objectifs du projet:</p> <p>Les objectifs de cette expérimentation sont déclinés en trois axes prioritaires d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La prévention des risques liés aux déplacements des élèves, la prévention des incivilités, des comportements violents et du harcèlement - La prévention des décrochages par la découverte des ressources de l'environnement scolaire, par le développement de la relation école-famille-quartier et l'ouverture sur le monde professionnel extra scolaire. - La valorisation des potentiels des élèves par l'expression culturelle, sportive et citoyenne.
PLACE DU POSTE DANS L'ORGANISATION	<p>Le médiateur social en milieu scolaire est affecté à un site scolaire regroupant en son sein un collège et trois de ses écoles élémentaires de rattachement. Il est placé sous l'autorité hiérarchique du directeur de la structure de médiation. Il est également sous la responsabilité fonctionnelle du chef d'établissement pour le collège et de l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) pour les écoles élémentaires, en lien avec les directeurs d'école pour la responsabilité opérationnelle.</p> <p>Sa position de tiers médian externe lui permet de jouer un rôle de relais entre l'établissement et son environnement.</p>

<p>MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE</p>	<p>Les missions du médiateur social en milieu scolaire sont développées en synergie avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (direction, conseillers principaux d'éducation et assistants d'éducation, enseignants, assistant de service social, personnels de santé, conseillers d'orientation psychologues, psychologues scolaires, personnels administratifs et techniques, parents d'élèves).</p> <p>Il contribue à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prévenir et repérer les situations de harcèlement au sein et aux abords des établissements scolaires par une présence et une veille active ; - écouter, dialoguer, intervenir dans les situations conflictuelles en temps réel et en temps différé (technique de médiation) ; - former des élèves à la médiation par les pairs pour qu'ils puissent devenir, dans leur établissement, des médiateurs référents, sous la responsabilité des adultes ; - sensibiliser le personnel de la communauté éducative à la médiation et proposer la mise en place de modules de formations spécifiques ; - sensibiliser les parents à la médiation et instaurer une médiation école-famille visant à faciliter ou rétablir le dialogue ; - développer les liens entre le collège, les écoles et leur environnement (quartier, associations, transports, etc..) et aider à la mise en œuvre d'actions, en lien avec les partenaires de l'établissement (centres sociaux, MJC, associations de quartiers, club de sport, etc...) ; - prolonger le travail éducatif mené par les équipes pédagogiques en favorisant le comportement citoyen des élèves en dehors des lieux et temps scolaires. <p>L'action du médiateur doit s'inscrire dans une logique de complémentarité avec celle des autres professionnels de l'éducation nationale, dans le respect des missions et périmètres d'intervention de chacun, en cohérence avec le projet d'école ou d'établissement.</p> <p>Une feuille de route est élaborée pour définir un plan d'action contextualisé, annuel, adapté aux besoins.</p>
<p>APTITUDES SAVOIR FAIRE ATTENDUS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etre capable d'aller à la rencontre de différents publics de créer et maintenir une relation - Etre capable de se positionner dans une posture de tiers - Etre capable de créer, développer et maintenir un partenariat avec les acteurs du contexte d'intervention - Prévenir et gérer des situations conflictuelles en fonction des caractéristiques de l'environnement, des enjeux de la situation et du type d'interlocuteur. - Etre capable de formaliser, rédiger et rendre compte de son activité - Etre capable d'animer et d'accompagner le montage ou la mise en œuvre de projet ou d'actions - Etre capable d'animer des groupes de travail et de formation
<p>CONNAISSANCES SAVOIRS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les bases du métier de médiateur social et le positionnement de tiers neutre impartial - Connaître le territoire d'intervention et ses spécificités - Connaître et reconnaître les différents acteurs du milieu scolaire et du territoire d'intervention (habitants et usagers, acteurs opérationnels et institutionnels)

<p>QUALITES SAVOIR ETRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir être à l'écoute et maîtriser une communication efficace - Savoir être autonome et organisé - Savoir être discret et respecter les règles de confidentialité - Savoir s'adapter à des situations variées en prenant du recul - Savoir être disponible, dynamique et faire preuve d'initiative
<p>CONTEXTE OPERATIONNEL</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en synergie avec l'ensemble des membres de l'équipe éducative des établissements et les autres acteurs présents (parents d'élèves), par exemple dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC). - Travail en synergie avec l'ensemble des acteurs pluridisciplinaires rattachés au territoire d'intervention - Amplitude horaire - Port d'une tenue vestimentaire identifiant le médiateur
<p>PROFIL RECHERCHE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - A définir contextuellement - Niveau Bac et/ ou expériences souhaitées
<p>CONDITIONS ET LIEU DE TRAVAIL</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans la mesure des possibilités, mise à disposition d'un espace de travail dans le collège, accès à un poste informatique et à un poste téléphonique.
<p>FORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de cinq semaines assurée par l'Institut de formation à la médiation et à la négociation (IFOMENE) réparties en amont et après la prise de fonction. Cette formation fait l'objet d'une certification.